

**Christian Dandrès, Président du SSP**  
Conférence de presse du 30 juin 2026

**Les salaires minimaux sont nécessaires pour assurer la dignité des salarié-es. Chacun-e devrait pouvoir vivre de son travail et se voir garantir des conditions de travail non-précaires.**

Nous en sommes très éloigné-es aujourd'hui. A titre d'exemple, dans un canton comme Genève dont le PIB atteint 61 milliards de francs, 17'000 personnes sont contraintes de faire appel à de l'aide alimentaire.

Les conditions de travail se sont fortement détériorées ces dernières années: les statuts précaires se sont multipliés. Les patrons parviennent largement à transférer le risque entrepreneurial sur les travailleur-euses (uberisation du travail) et la collectivité (allocations, subventions, et aides publiques), afin d'amasser toujours plus de profits. En Suisse, le travail intérimaire représente 413'000 personnes!

La pression patronale augmente via la mise en concurrence des salarié-es, y compris entre les différents statuts au sein de la même entreprise ou du même service.

Les salaires stagnent en dépit de l'intensification du travail. Ils baissent même dans certains secteurs, notamment l'industrie et la logistique. Les négociations se font de plus en plus de manière individuelle et par entreprise plutôt que par secteurs. Les grilles salariales prévoyant des augmentations automatiques sont de moins en moins nombreuses. Le salaire au mérite gagne du terrain.

La logique patronale n'est pas au «dialogue social» et à l'amélioration des conditions de travail et des salaires. Au contraire, les attaques se multiplient et se radicalisent: privatisations, démantèlement des prestations sociales, extension du temps de travail hebdomadaire, relèvement de l'âge de la retraite, sous-effectifs organisés, etc. La droite patronale veut mettre toute la population au travail en traquant les prétendus faux-malades et bientôt faux-invalides, pour pouvoir exploiter toujours plus de monde.

Dans l'autre sens, les charges incompressibles augmentent avec le loyer et les primes d'assurance-maladie.

Pour faire face à la course vers le bas (*race to the bottom*), des cantons ont mis en place, grâce à l'action syndicale et à la suite de votations populaires, des planchers (salaires minimaux). Ils ont été combattus par la droite patronale, sans succès à Neuchâtel, à Genève et au Tessin.

Durant ces campagnes, toute une panoplie d'arguments pseudo-scientifiques y sont passés comme les pertes d'emplois, l'augmentation du chômage, la spirale à la baisse des salaires, l'intensification du travail, etc.

L'expérience menée dans ces cantons montre qu'il n'en est rien. Comme cela fut le cas aux Etats-Unis, les salaires minimaux n'ont pas d'effets pervers. En revanche, leur instauration a sorti de la pauvreté des milliers de salarié-es, en particulier des femmes et des jeunes de moins de 25 ans, les personnes peu qualifiées et celles exerçant des métiers physiques pénibles et manuels.

Je tiens à souligner que les salaires minimaux restent trop bas. A Genève, il correspond en effet à 60% du salaire médian, alors qu'au Portugal, pour ne prendre qu'un exemple, il atteint 68%.

Dans une logique revancharde, les patrons des secteurs dont les salaires ont été améliorés sont passé par Berne pour emporter le morceau perdu dans les cantons. Ils veulent inverser la logique du droit du travail et se sont servis des mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes pour écraser les salaires minimaux et imposer une sorte de «cordon sanitaire» en empêchant d'autres cantons et villes de reprendre cette protection basique.

**Lors des débats parlementaires sur la Motion Ettlin, la majorité de droite a agité le pseudo-partenariat social pour faire passer cette nouvelle attaque. Face au mépris des travailleurs-euses, nous répondrons par la mobilisation collective.**